

Réf: Dossier 315634

Avis de constitution

SOCIETE « SOLI DISTRIBUTION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 14 ,NON LOIN
DE L'ECOLE CATHOLIQUE SAINT MARC, Lot 14, Ilot 2449

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLI DISTRIBUTION »

Objet : Distribution de produits importés, Importation, Commerce, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR 14 ,NON LOIN
DE L'ECOLE CATHOLIQUE SAINT MARC, Lot 14, Ilot 2449

Dirigeant(s) Mme GNAMINI AHOU SOLANGE EPOUSE
KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02619 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32340/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

